



Bulletin d'inscription

Remplir et renvoyer avec photocopie d'une licence FFA, FFTRI ou d'un certificat médical de non contre-indication à la course à pieds en compétition datant de moins d'un an au 19 Décembre 2015.

P.L.M. de la Cavale Blanche
10 rue Hegel 29200 Brest

CLASSE

LA CAVAL'

NOZ-TRAIL 14 km

Nom:.....

Prénom:

Date de Naissance :

Sexe F M

Adresse:.....

Code Postal:..... Ville :

Nom du club ou de l'association:

Numéro de Licence:

Tarif: Adultes : 6€ *

(*1€ à l'association « Fée du bonheur »- www.feedubonheur.fr)

Signature (autorisation parentale pour les mineurs)



CLASSE

LA CAVAL'

Règlement

Art 1: Les concurrents s'engagent à respecter l'environnement. Il incombe à chacun d'adopter un comportement citoyen.

Art 2: Le départ est à 18h00 du complexe sportif de la cavale blanche. Le port de la lampe frontale est obligatoire.

Art 3: L'inscription ne sera valide qu'à réception :

- de l'acquittement
- du bulletin d'inscription ou de la préinscription sur

Yanoo

- De la licence FFA, FFTRI, ou du certificat médical de non contre-indication à la course à pieds en compétition datant de moins de un an le jour de la course .

Art 4: le retrait des dossards aura lieu au Complexe sportif de la Cavale Blanche le jour de l'épreuve à partir de 16h00.

Art 5: Le Patronage laïque municipal de la Cavale Blanche est couvert par une police souscrite pour cette épreuve pour la responsabilité civile. Pour l'individuel accident, les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art 6: Les concurrents doivent respecter le code de la route et se conformer aux règlements FFA en matière de course hors stade. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance physique ou technique, de perte, de vol d'objet ou de matériel. Tout concurrent qui s'inscrit, reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

Les concurrents s'engagent à être couverts par une police d'assurance « responsabilité civile » concernant des dégâts occasionnés à autrui.